

L'ARRÊT DE LA COMMERCIALISATION DU CUIVRE DANS LES YVELINES

L'opérateur Orange, supervisé par l'ARCEP, a pris la décision d'arrêter la commercialisation du cuivre sur l'ensemble du territoire national **à compter de fin 2025**.

En conséquence, toute nouvelle souscription à un service ADSL, que ce soit pour changer d'opérateur ou en cas de déménagement, ne sera plus possible à partir de cette date. **Les abonnés actuels pourront continuer à utiliser leur ADSL jusqu'à la date correspondante à l'arrêt technique lequel sera progressif et s'étalera jusqu'en 2030** en fonction des différentes communes.

Il est ainsi recommandé de vérifier, dès à présent, si votre immeuble collectif est éligible à la fibre optique ou si des travaux sont en cours. Si ce n'est pas le cas, nous vous conseillons de contacter Yvelines Fibre via son site internet.

Pour vérifier votre éligibilité, il suffit de consulter l'outil "Je suis un particulier" disponible sur le site www.yvelinesfibre.fr et de saisir votre adresse.

Etat d'avancement concernant la Communauté de Communes Cœur Yvelines

La sélection définitive des 2,7 millions de foyers, parmi lesquels les vingt-neuf communes de la communauté de communes Cœur d'Yvelines a été reportée à janvier 2024. Ce report est dû à l'analyse par Orange des dernières données fournies par les opérateurs afin d'évaluer la qualité des services dans certaines communes et d'identifier d'éventuels problèmes.

À noter que l'ARCEP classe, **le réseau Yvelines Fibre, parmi les meilleurs en termes de qualité à l'échelle nationale***.

Il est important de souligner que pour l'ensemble de ces communes, **l'arrêt complet du réseau cuivre aura lieu fin 2026**.

Une fermeture conforme au calendrier

Au cours du troisième trimestre 2024, un total de 7 millions de nouveaux foyers en France, dont **25 000 sur le réseau Yvelines Fibre**, seront sélectionnés **pour un arrêt complet du réseau cuivre d'ici la fin 2027**. Votre mairie vous tiendra informée sur l'avancement du programme.

Pour vous renseigner sur votre éligibilité et les offres disponibles, vous pouvez consulter le site Internet www.yvelinesfibre.fr